



Conservez vivaces & bulbes

Certaines, en fleurs, se rient des frimas. D'autres, sous terre, se soucient peu des intempéries. Et vous? Préparez la place de vos futures plantations!



BOSPHOTO / G. LE SCARPE & J.C. MAYER

Peut-on avancer la floraison des bulbes?

Oui, en rentrant au chaud ceux que vous avez plantés en pot, dès que le bout de leurs feuilles est visible. Cependant, évitez-leur un choc thermique. Faites-les séjourner dans une pièce fraîche (12-15 °C) jusqu'à l'apparition des tiges florales. Ensuite, vous pourrez les placer au salon, dans l'endroit le plus frais: ils dureront plus longtemps en fleur. A proximité des vitres, ils peuvent trouver cette fraîcheur si la fenêtre n'est pas trop ensoleillée. Maintenez le terreau humide à partir du moment où ils sont à l'intérieur.

ASEROFOTOCK / ZONKOS / H. BIEBEL

Peut-on diviser les vivaces en hiver?

On peut diviser les vivaces de l'automne au printemps, en dehors des périodes de gel. La terre trop dure vous ôtera toute envie de le faire! Mais cette généralité demande quelques nuances. Il est préférable de diviser au printemps les espèces à feuillage persistant comme les fougères polypodes, les heuchères, les euphorbes (*Euphorbia characias* et *E. amygdaloides*), certaines armoises et les épimédiums. C'est le moment où elles renouvellent leurs feuilles. La division est donc un bon stimulant de la reprise de croissance. Les graminées préfèrent également être divisées au printemps.



Faut-il couvrir les bulbes dont les feuilles sortent de terre?



S'il s'agit de perce-neige, crocus botaniques ou autres espèces très précoces, ne faites rien. Ces fleurs d'hiver résistent au froid et à la neige. En revanche, si l'hiver a été particulièrement doux jusqu'à présent, narcisses et tulipes pointent déjà leurs feuilles. Vous pouvez alors les couvrir d'une pelletée de feuilles mortes si de grands froids sont prévus.



Peut-on préparer ses futurs massifs durant l'hiver ?

La meilleure période va de l'automne à la sortie de l'hiver ! Vous avez le temps de le faire dans les règles pour avoir ensuite des floraisons spectaculaires et abondantes. Commencez par bêcher en profondeur, surtout si l'emplacement était anciennement couvert de pelouse. Laissez quelques semaines s'écouler, le temps que la terre s'affine, puis incorporez du compost ou un engrais organique à l'aide d'une griffe. Après le bêchage, vous pouvez aussi couvrir le sol de fumier ou de compost semi-décomposé pour encourager l'activité des vers de terre. Ces derniers vont digérer la matière organique et la rendre disponible pour les végétaux, ils vont la répartir dans les premiers centimètres de terre. Au printemps, la terre sera prête à accueillir vos fleurs sans que vous ayez à lever le petit doigt... ou presque !



Faut-il protéger du froid les fleurs d'héllébore ?

Pas du tout. Ils sont faits pour s'épanouir en plein hiver, qu'il gèle ou qu'il neige. Ce qui leur sera plus dommageable lorsqu'ils sont en pot, c'est de les rentrer pour décorer la maison momentanément, pour une soirée par exemple, puis de les replacer dehors le lendemain. Ce choc thermique risque bien de leur être fatal.

Littoral

Eric Lequertier
paysagiste,
Expert Jardins
près de Saint-Malo



En bord de mer, on ne peut pas maîtriser les éléments. Quand la tempête est là, il faut que le jardin soit capable d'y résister. C'est dès sa conception qu'il faut envisager la protection du jardin.

Tout aménagement de jardin devrait commencer par un croquis des vents qui balaient les lieux. Les végétaux sont vos meilleurs alliés contre les vents. Cependant, en bord de mer, s'abriter ne veut pas dire "perdre la vue sur mer". Ainsi, utilisez des portions de haies d'arbustes en décalé pour briser les flux d'air sans occulter le panorama.

Le choix végétal est capital : les espèces doivent résister aux vents et aux embruns salés. Evitez par exemple les plantes duveteuses, qui supportent mal le sel. L'observation de la végétation environnante est instructive pour le choix des végétaux... Ceux qui vivent là y sont bien adaptés ; vous pouvez également laisser s'installer quelques

espèces sauvages dans votre jardin en les contrôlant... pour éviter tout risque d'invasion. **Préférez la plantation d'arbustes jeunes** qui auront plus de facilité à s'habituer aux conditions difficiles et se doteront d'un solide enracinement. Plantez au printemps, pas à l'automne.

De même, taillez les arbustes au printemps, pas à l'automne : l'enchevêtrement des branches brise mieux les courants d'air et protège le cœur de l'arbuste pendant l'hiver.

Eric Lequertier La Petite Bellevue, 35440 Saint-Jouan-des-Guérets. Tél. 02 99 82 38 43. www.ericlequertier.com



En bord de mer, c'est dès la conception d'un jardin qu'il faut prévoir sa protection